

SAFETY DATA SHEET



PROSOCO
Version 5

Date d'émission 19-nov.-2014

Date de révision 27-janv.-2021

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit PROSOCO® SLX100® Water & Oil Repellent

Autres moyens d'identification

Code du produit 55055
N° ID/ONU UN1866

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200
NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger

NOCIF PAR INHALATION
CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU
CAUSE UNE IRRITATION DES YEUX
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Liquide et vapeurs inflammables



Aspect transparent

État physique liquide

Odeur Faible solvant

Conseils de prudence - Prévention

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / and / antidéflagrant
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
 Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
 Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

This product contains a material that can cause serious lung damage or impairment if inhaled as an aerosol or fine mist.

autres informations

DO NOT ATOMIZE DURING APPLICATION. DO NOT BUFF OR BURNISH AFTER APPLICATION

For professional users only

• Peut être nocif par ingestion

1.8 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Isobutyl triethoxysilane	18395-30-7	60 - 100	*
Dipropylene glycol monomethyl ether	34590-94-8	1 - 5	*
Distillates, Petroleum, Hydrotreated Light	64742-48-9	1 - 5	*
Proprietary - Fluorochemical Acrylate Copolymer	Undisclosed	1 - 5	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins**PREMIERS SOINS**

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible).
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec beaucoup d'eau.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Appeler un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Irritant pour les yeux et la peau. Inhalation of mists may cause serious lung damage or impairment if inhaled. Peut être nocif par ingestion.
------------------	---

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles

Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Précautions environnementales

Précautions environnementales

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Utiliser des outils antiétincelles propres pour recueillir le produit absorbé. Mettre à la terre et fixer les contenants lors du transfert du matériel. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre.
--	--

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Bases fortes. Acides forts.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm S*	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m ³ (vacated) S* S*	IDLH: 600 ppm TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m ³

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

autres informations	Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).
----------------------------	--

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation. DO NOT ATOMIZE DURING APPLICATION. DO NOT BUFF OR BURNISH AFTER APPLICATION.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau et du corps	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants

atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène

Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Odeur	Faible solvant
Aspect	transparent	seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
couleur	incolore		
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode	
pH	Sans objet		
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible		
Boiling point / boiling range	Aucun renseignement disponible		
Point d'éclair	42 °C / 108 °F	ASTM D 3278	
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible		
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible		
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible		
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible		
densité	.0913		
Solubilité dans l'eau	Insoluble dans l'eau		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible		
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible		
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible		
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible		
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible		
Propriétés explosives	Pas un explosif		
Propriétés comburantes	Sans objet		

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Agents oxydants forts. Bases fortes. Acides forts.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Fluorure d'hydrogène.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Aucune donnée disponible
Inhalation	Nocif par inhalation.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Ingestion	NOCIF PAR INGESTION.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	= 5.35 g/kg (Rat)	= 9500 mg/kg (Rabbit)	
Distillates, Petroleum, Hydrotreated Light 64742-48-9	> 6000 mg/kg (Rat)	> 3160 mg/kg (Rabbit)	> 8500 mg/m ³ (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	This product contains a material that can cause serious lung damage or impairment if inhaled as an aerosol or fine mist. Irritant pour les yeux et la peau.
------------------	---

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Effets sur les organes cibles	système nerveux central.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue	1.8 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .	
ETAmél (orale)	2118 mg/kg
ETAmél (cutané)	83341 mg/kg mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	1.6 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur)	1804.2 mg/l

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	-	10000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	1919: 48 h Daphnia magna mg/L LC50
Distillates, Petroleum, Hydrotreated Light	-	2200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	-	-

64742-48-9			
------------	--	--	--

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	-0.064

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**DOT**

Non réglementé (Si expédié NON EN VRAC par transport terrestre)
 N° ID/ONU UN1866
 Nom officiel d'expédition Resin Solution
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage III

IATA

N° ID/ONU UN1866
 Nom officiel d'expédition Resin Solution
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage III

IMDG

N° ID/ONU UN1866
 Nom officiel d'expédition Resin Solution
 Classe de danger 3
 Groupe d'emballage III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux****TSCA**

Est conforme à (aux) This product contains a Proprietary ingredient subject to TSCA 12(b) export notification. For US domestic sale or use only.

LIS/LES

Non déterminé

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Dipropylene glycol monomethyl ether - 34590-94-8	34590-94-8	1 - 5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	oui
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Dipropylene glycol monomethyl ether 34590-94-8	X	X	X

16. Autres renseignements

NFPA	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 2	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department

Date d'émission 19-nov.-2014

Date de révision 27-janv.-2021

Note de révision

Sections de la FS mises à jour 2 3 6 7 11 15

For product produced after January 29, 2021

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely

complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique